

De : [Renaud](#)

À : local@attac.org

Envoyé : jeudi 21 septembre 2006 02:14

Objet : [ATTAC-LOCAL] Re: rapport sur les témoignages "dépouillement" du scrutin

Bonjour,

Dans la mesure du possible, il est indispensable que tout soit fait pour permettre à chaque adhérent-e de comprendre ce qui s'est passé au cours du dépouillement précédant l'AG de Rennes. Il en va de la survie d'Attac, tant il est vrai que les valeurs portées par notre association ne sauraient être compatibles avec des pratiques frauduleuses. Aussi, toute étude ou enquête qui peut aider l'ensemble des adhérent-es à comprendre en quoi ont consisté les "manipulations" établies par les différentes expertises et le rapport de synthèse de René Passet est bonne à prendre, dès lors qu'elle est construite sur des éléments objectifs, crédibles et fiables.

Quid du document de Danielle Goussot et Audrey Barral, diffusé le 18 septembre sur la liste local par Sabine Jauffret ?

Audrey Barral et Danielle Goussot sont clairement identifiées comme faisant partie du clan soutenant l'ancienne direction d'Attac, ce qui est bien évidemment leur droit le plus strict. Mais, quelle que soit leur sincérité, il n'est pas possible de donner le moindre crédit à leur impartialité dans cette affaire. Il est donc pour le moins surprenant de présenter le texte qu'elles proposent comme une pièce supplémentaire à soumettre à la Commission d'enquête, au même titre que les expertises indépendantes et la synthèse qu'en a dressée René Passet.

Bien sûr, il n'est pas question ici de leur faire porter la faute de la fraude, rien ne les désigne personnellement pour une telle accusation. Pour autant, on ne peut ignorer le fait, établi par moult expertises statistiques, qu'elles font partie des principales bénéficiaires des "manipulations" de la "main invisible". Ce simple fait, s'il n'a pas été suffisant à leurs yeux pour démissionner et refuser d'être élues sur des bases si contestables (ce que personnellement j'aurais fait sur le champ), leur enlève toute légitimité pour mener quelque enquête que ce soit sur les conditions du scrutin ou du dépouillement. On peut se demander, d'ailleurs, comment le CA du 22 juillet a pu leur confier une telle besogne. Heureusement, la Commission d'enquête présidée par René Passet et Nuri Albala a été constituée sur d'autres bases.

Le document proposé contient des inexactitudes flagrantes pour qui s'est penché avec attention sur les résultats du scrutin ou a eu le loisir de consulter divers témoignages, autant d'éléments qui sont pourtant sensés en constituer les principales données d'entrée. Le seul exemple donné par Jean Tosti concernant le lot T3 suffit à s'interroger sur la validité des raisonnements tenus, des conclusions retenues.

Parallèlement, on peut constater des oublis troublants dans la narration des étapes du dépouillement. Par exemple, pourquoi passer sous silence certains témoignages comme celui de Serge Lequéau ? Membre de la Commission électorale, il explique avoir protesté contre la décision de Jacques Nikonoff d'ouvrir toutes les enveloppes dès le dimanche 11 sachant que les bulletins ne pourraient être dépouillés le même jour. Il relate avoir demandé (soutenu en cela par Régine Tassi) la pose de scellés sur le local pendant la nuit, le tout sans être entendu. Ce témoignage serait-il contrariant pour la thèse à soutenir ?

Car ce texte résulte de travaux dont les conclusions étaient manifestement établies dès le départ. Contrairement aux études statistiques des experts indépendants, je n'y ai trouvé aucune place pour le doute, aucune analyse croisée d'hypothèses contradictoires, aucune démonstration chiffrée. Partant d'assertions avancées dès avant le début de leurs travaux, les auteurs ont mené une instruction exclusivement à charge. La seule hypothèse envisagée est celle de la thèse qu'on cherche à démontrer. Ce n'est pas une étude ou un rapport ou une synthèse, mais plutôt un plaidoyer.

L'information principale qui ressort est que les opérations de dépouillement ne se sont pas déroulées d'une manière satisfaisante et dans le respect de la procédure établie par la Commission électorale. Ce fait était connu et reconnu par tous depuis longtemps, ce n'est donc pas une surprise. Ce qui interpelle n'est donc pas ce qui est ressassé tout au long des 29 pages, mais en quoi tout cela a pu aboutir aux "Commentaires des auteurs du rapport" exposés initialement. Où est la démonstration ?

Non seulement ce texte ne permet en rien d'y voir plus clair à celles et ceux qui en auraient besoin, mais il ne fait qu'embrouiller un peu plus la situation. Il propose des conclusions infondées qui pourraient être assimilées à des rideaux de fumée tentant de discréditer les travaux, bien plus sérieux et construits, réalisés par des experts indépendants dont René Passet nous a proposé une synthèse claire et irréprochable. En ce sens, il contribue à enfoncer un peu plus Attac dans la crise gravissime qu'elle traverse.

J'imagine le temps et l'énergie qu'ont pu passer leurs auteurs pour étudier les divers témoignages et rédiger ce long texte de 29 pages. Que ne les ont-elles consacrés à des tâches plus profitables à l'association ! Cela aurait permis d'éviter d'ajouter de la confusion à la fracture éthique qui menace l'avenir de notre association.

Pour ma part, je préfère m'en tenir aux maintes études statistiques qui, par des méthodes scientifiques et rigoureuses, ont établi la quasi-certitude que l'impensable a été commis. Pas pour m'en réjouir, mais pour regarder la réalité en face, en ne me laissant pas abuser par les diversions manipulatoires. C'est douloureux, car cela nous amène à constater que les valeurs qui nous ont réunis ont toutes les chances d'avoir été bafouées au sein même de notre association. Mais c'est la condition nécessaire pour ensuite pouvoir espérer trouver la force, collectivement, de repartir de l'avant sur des bases assainies.

Renaud Tzanos